



#15 AU FIL DE LA FIBRE



NOVEMBRE 2020 /// WWW.VALDELOIRENUMERIQUE.FR /// NEWSLETTER LOIR-ET-CHÉRIENNE ET TOURAIN

MOT DU PRÉSIDENT

Quand arrive la fibre ?

C'est la principale question qui nous est posée et qui remonte des échanges que nous pouvons avoir avec les élus ou les habitants. Le deuxième confinement a encore légitimement suscité des attentes et confirmé les besoins croissants.

Val de Loire Fibre, notre délégataire chargé de construire notre réseau Très Haut Débit en fibre optique, nous a transmis une mise à jour des dates de commercialisation pour chaque secteur. Le Syndicat vous met à disposition un outil permettant d'accéder à ces dates. Une présentation a été faite lors du dernier Conseil Syndical et toutes les informations nécessaires sont présentes ci-après.

Cette newsletter contient également une proposition d'article pour vos bulletins communaux et un lien vers des plaquettes dédiées au projet fibre. Il m'a semblé important de faciliter la bonne compréhension du programme de déploiement de la fibre à travers ces outils de communication pédagogiques.

Vous retrouvez également les dernières actualités du Syndicat et du déploiement ainsi que des informations utiles à savoir et qui complètent cette newsletter.

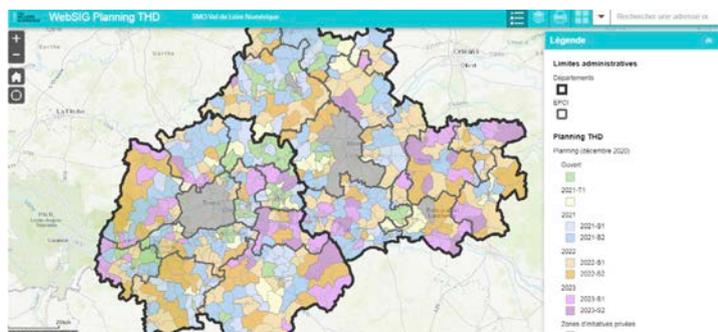
Enfin, je vous propose de répondre à un court questionnaire afin de mieux connaître votre avis sur la newsletter FttH. Vous le trouverez juste après les plannings.

Bonne lecture.

Bernard PILLEFER
Président du SMO Val de Loire Numérique

NOUVEAUX PLANNINGS

Le Syndicat a construit pour vous un outil cartographique en ligne, en collaboration avec l'Observatoire de l'économie et des territoires - Pilote41. Il est réservé à l'usage des élus et agents concernés des collectivités membres du SMO Val de Loire Numérique.



Lien vers les plannings :
<https://websig.pilote41.fr/applis/THD/>

La carte interactive, dans laquelle il est possible de zoomer, représente les derniers plannings connus et communiqués par le délégataire Val de Loire Fibre pour chaque plaque de raccordement (zone de couverture d'une armoire de rue).

La date indiquée correspond à la date prévisionnelle d'une première ouverture commerciale sur zone (souscription d'abonnements à la fibre possible). Une ouverture est généralement constatée dès lors que 50 à 80% des travaux sont effectués. Ainsi, le reste du secteur est raccordé au fur et à mesure des travaux, en principe dans un délai d'un an maximum. Enfin, certains découpages techniques peuvent encore évoluer légèrement, selon les études ou les difficultés rencontrées sur le terrain : à la marge, des prises pourront donc ponctuellement basculer d'une zone à une autre.

Des retards à géométrie variable

Les communautés de communes et d'agglomération membres du Syndicat ont délibéré en 2016 afin de définir l'ordonnement des déploiements. Ces calendriers ont été inscrits dans la Délégation de Service Public (DSP) et TDF s'est engagé dans sa réponse à respecter ces demandes.

Au démarrage des premières études puis des travaux, des écarts ponctuels ont pu apparaître :

- suite aux défaillances ou aux sous-performances de certains constructeurs, Val de Loire Fibre a dû relancer des consultations pour réaffecter des secteurs entiers.
- à cause d'acteurs préférant la facilité technique : par exemple, des sous-traitants de TDF ont déployé des secteurs en souterrain en attendant d'améliorer leurs études en aérien.
- du fait des performances inégales des différentes entreprises sous-traitantes de chaque lot géographique. En général, une entreprise se voit attribuer la zone complète desservie par un NRO. Certaines entreprises ont avancé plus vite que d'autres.

Ainsi, certaines plaques peuvent apparaître à l'heure alors que d'autres seront impactées par le retard de 1 à 2 années. Globalement, et en considérant les exceptions listées ci-dessus liées aux difficultés de Val de Loire Fibre, le cadencement prévu ne sera pas remis en cause et sera constamment défendu par les équipes du Syndicat.

Les habitants doivent saisir directement Val de Loire Fibre



Toutes les demandes d'information provenant du public doivent être réorientées vers le site de Val de Loire Fibre, www.valdeloirefibre.fr, où le détail du déploiement, adresse par adresse est également disponible (lien direct depuis l'accueil).

Il est primordial que ce soit d'abord Val de Loire Fibre qui renseigne les habitants à travers le serveur de leur site.

Un formulaire en ligne est également disponible pour signaler un oubli ou une construction nouvelle, directement par l'habitant concerné.

VOTRE AVIS NOUS INTÉRESSE

Nous vous invitons à répondre à quelques questions afin de connaître votre avis sur la newsletter FttH. Cela ne prendra que quelques minutes. Vos retours seront une aide précieuse afin de mener une réflexion sur ce moyen de communication. Nous vous remercions de votre participation.

Répondre



VOUS ACCOMPAGNER

Les plaquettes "Fibre"

Le Syndicat publie sur son site des plaquettes à destination de ses membres ou des élus et qui, comme pour le wifi, doivent contribuer à la bonne compréhension du programme de déploiement de la fibre.

Ces outils de communication se veulent détaillés tout en allant à l'essentiel afin que chacun retrouve les réponses aux questions qu'il peut se poser.

Ces fiches sont regroupées en 4 parties :



Voir les
plaquettes

Le projet

1. La Délégation de Service Public
2. Le Très Haut Débit, la fibre et les usages

Le déploiement de la fibre

1. Le réseau FttH et les grandes étapes du déploiement
2. Raccordements clients : comment ça se passe et que prévoir ?
3. Commercialisation et FAI : quelles sont les offres ?

Où trouver l'information et qui contacter ?

1. Contacts utiles et sites internet
2. Foire Aux Questions (FAQ)
3. Passeport Inclusion Numérique

Les collectivités territoriales facilitatrices du déploiement fibre

1. Faciliter le déploiement et la vie du réseau pour les acteurs publics
2. Les autorisations de voirie - arrêtés et permissions
3. L'adressage
4. Type de déploiement : souterrain / aérien / façade
5. L'élagage
6. Les constructions neuves

Les équipes du Syndicat se tiennent à votre disposition pour vous les diffuser et si besoin vous apporter encore plus de détails.

VOUS ACCOMPAGNER

Proposition d'article à personnaliser pour bulletins ou sites internet

Cette proposition d'article peut servir de canevas et être modifiée afin d'informer les administrés dans les bulletins municipaux ou sur les sites internet, par exemple. Elle peut être utilisée en totalité ou en partie afin de mieux cadrer avec vos besoins. Concernant les plannings, les informations précises peuvent être retrouvées sur le WEB SIG "élus".

Je télécharge l'article

LE DÉPLOIEMENT EN CHIFFRES

LA COLLECTE : 71%

La construction de la troisième et dernière tranche du réseau de collecte a démarré avec un cumul de :

- 1 035 kms de fibres tirées
- 549 kms de génie civil réalisé



LES LOCAUX TECHNIQUES



NRO (centraux optiques) : 98%

- 94 ont été installés sur les 96 prévus à terme.



SRO (armoires de rue) : 63%

- 563 déployés sur les 892 prévus à terme.

LA DISTRIBUTION



ÉTUDES :

- 735 APS (Avant-Projet Sommaire) reçus sur 892 à terme soit 82%
- 390 APD (Avant-projet Définitif) reçus sur 892 à terme soit 44%

TRAVAUX :

- 280 plaques SRO avec des travaux démarrés : 31% du projet
- 100 communes concernées par des démarrages de travaux sur 513 soit 20%
- 45 000 prises construites** : 14% du projet

** la liaison entre l'armoire de rue et le point de branchement optique est réalisée mais il reste des opérations techniques de vérification et de recette ou administratives de documentation et d'injection des données dans les systèmes d'information

LA COMMERCIALISATION

- 28 000 prises commercialisables** : 8% du projet
- 3 500 abonnés
- 8 opérateurs Grand Public présents

** un abonnement peut être souscrit auprès d'un FAI



ACTUALITÉS

Retrouvez dans la vidéo ci-dessous toute l'actualité dédiée aux événements marquants de ces derniers mois. Cliquez dessus pour lancer la lecture.



OUVERTURES COMMERCIALES

Le nombre de prises commercialisables est passé de 19 000 à 28 000 au cours des deux derniers mois avec de nouvelles communes qui bénéficient de l'arrivée de la fibre.

À chaque ouverture commerciale, Val de Loire Fibre organise une rencontre avec la commune concernée afin de convenir des modalités de communication auprès des administrés. Nos chargés d'affaires sont présents aux côtés des élus pour les guider dans cette étape essentielle. Retrouvez bientôt, entre autre, le suivi de nos rendez-vous sur nos réseaux sociaux : Facebook et LinkedIn

Au vu du contexte sanitaire et en attendant des jours meilleurs, différents vecteurs sont utilisés pour communiquer : flyers et mot du maire dans les boîtes aux lettres, sites internet des différents acteurs, réseaux sociaux...

De nouveaux événements de type visioconférence sont organisés afin d'informer les habitants des possibilités offertes par la fibre.

Début décembre, Val de Loire Fibre a donc mis en place de nouveaux modes de communication :

- le 02/12 : une réunion publique digitale qui correspond aux réunions publiques prévues initialement pour présenter l'arrivée de la fibre, les intervenants sont filmés et la retransmission se fait en direct.
- le 03/12 : un live tchat Fibre qui correspond à un forum des opérateurs et au cours duquel il est possible de poser des questions à différents interlocuteurs et opérateurs présents sur le réseau fibre.

Des événements similaires seront à nouveau organisés en janvier.



Chambourg-sur-Indre
CC Loches Sud Touraine



Nouâtre
CC Touraine Val de Vienne



Nouzilly
CC du Castelnaudais



Montoire-sur-le-Loir
CA Territoires Vendômois



Naveil
CA Territoires Vendômois



Villerable
CA Territoires Vendômois

Récapitulatif des rendez-vous préparatoires réalisés en octobre/novembre

COMMUNE		Date RDV
CHARGÉ	CC du Val d'Amboise	09/10/2020
DESCARTES	CC Loches Sud Touraine	13/10/2020
ROUZIER-S-DE-TOURAINÉ	CC de Gâtine et Choisses - Pays de Racan	14/10/2020
SAINTE-ANNE	CA Territoires Vendômois	15/10/2020
THORÉ-LA-ROCHETTE	CA Territoires Vendômois	19/10/2020
SAINT-BENOÎT-LA-FORÊT	CC Chinon - Vienne et Loire	21/10/2020
LOCHES	CC Loches Sud Touraine	26/10/2020
VALENCISSE	CA de Blois Agglopolys	26/10/2020
MONT-S	CC Touraine Vallée de l'Indre	27/10/2020
MORAND	CC du Castelrenaudais	28/10/2020
BEAUMONT-EN-VÉRON	CC Chinon - Vienne et Loire	04/11/2020
CERELLES	CC de Gâtine et Choisses - Pays de Racan	10/11/2020
CHANCEAUX-SUR-CHOISILLE	Tours Métropole Val de Loire	10/11/2020
NOUZILLY	CC du Castelrenaudais	10/11/2020
BEAUMONT-LOUESTAULT	CC de Gâtine et Choisses - Pays de Racan	13/11/2020
MONTOIRE-SUR-LE-LOIR	CA Territoires Vendômois	17/11/2020
NAVEIL	CA Territoires Vendômois	23/11/2020
NAZELLES-NÉGRON	CC du Val d'Amboise	23/11/2020
NOU-TRE	CC Touraine Val de Vienne	24/11/2020
VILLERABLE	CA Territoires Vendômois	25/11/2020
SAINT-FIRMIN-DES-PRÉS	CA Territoires Vendômois	26/11/2020
CHAMBOURG-SUR-INDRE	CC Loches Sud Touraine	26/11/2020
CANGÉY	CC du Val d'Amboise	03/12/2020

BON À SAVOIR

MAILS DE "CONSULTATION DE LOT" : QUÉSAKO ?

De nombreuses communes nous ont remonté la réception de courriels intitulés "Consultation de lot/20201201-VDLF04-Lot22" et transmis par notre délégataire Val de Loire Fibre. Vous pouvez retrouver le contenu de courrier ci-dessous :

Madame, Monsieur,

Suite aux Informations d'Intention de Déploiement précédemment communiquées, Val de Loire Fibre lance une nouvelle consultation sur la partition en lot de zones arrières de PM.

Nous vous prions de bien vouloir trouver dans le présent envoi :

- Le courrier de consultation dûment signé au format PDF et au format Word,
- Les informations prévues au format électronique (fichier ZIP) :
 - Le périmètre géographique du lot et sa partition en zones arrières de PM,
 - Les positions des Points de Mutualisation du lot,
 - La liste des adresses couvertes sur les zones arrières de PM du lot associées à celle(s) du (des) Nœud(s) de Raccordement Optique.

Nous vous en souhaitons bonne réception et vous prions d'agréer, Madame, Monsieur, l'expression de nos salutations distinguées.

Val de Loire Fibre

Focus sur la démarche de ce courrier

- La consultation de lot ou consultation préalable consiste à émettre auprès des opérateurs Fibre, de l'Arcep, des communes et collectivités territoriales, une communication sur un déploiement FttH (Fiber to the Home) à venir incluant la zone de couverture ciblée, le ou les armoires de rue prévues et leurs contours.
- Cette communication est réglementaire et issue d'une décision de l'Arcep qui précise qu'une consultation doit avoir lieu avant tout déploiement d'une armoire de rue.
- Cette démarche permet notamment aux opérateurs commerciaux de faire part de leurs besoins spécifiques à Val de Loire Fibre au moment de ces consultations, notamment concernant l'hébergement d'équipements dans les locaux techniques.

Pour notre projet, cette consultation correspond en quelque sorte au lancement des premières études pour la conception du réseau de distribution.

Ce message peut être archivé de votre côté car il n'est pas attendu de réponse particulière à ce courrier.

ATTENTION AUX DÉMARCHAGES MENSONGERS : UN MESSAGE À FAIRE PASSER



1- AUPRÈS DES PARTICULIERS

Des élus, des communes ou encore des habitants nous ont remontés des échanges avec des commerciaux chargés de recruter des nouveaux clients pour des opérateurs quels qu'ils soient.

Il ne fait pas de doute que certains vendeurs sont peu scrupuleux ou alors complètement méconnus de l'écosystème et du mécanisme de déploiement d'un Réseau d'Initiative Publique. Ils n'hésitent pas à affirmer des contre-vérités ou des mensonges afin de décrocher de nouveaux contrats.

Ainsi, il nous paraît important que tous nos membres relaient :

- qu'aucun Fournisseur d'Accès Internet (FAI) n'a de monopole sur le réseau fibre déployé.
- qu'il n'y a pas non plus d'exclusivité de 3 ou 6 mois et ce quel que soit l'opérateur qui tiendrait un tel discours.

Notre délégataire Val de Loire Fibre est un opérateur neutre puisqu'il construit et exploite une infrastructure en fibre optique qu'il commercialise à tous les FAI qui le souhaite. C'est une des forces de notre DSP.

2- AUPRÈS DES COLLECTIVITÉS

Nous vous informons le mois dernier de démarches insistantes de certaines entreprises qui envoient des fax, des courriels ou qui effectuent même des démarches téléphoniques.

Nous continuons à recevoir des remontées régulières des mairies sur ces entreprises sans scrupules qui n'hésitent pas à usurper des logos d'opérateurs ou même d'institutions pour effectuer du démarchage illicite.

Ce type d'hameçonnage par courriers, fax ou mails incite les destinataires à partager leurs données. Ces documents proposent souvent la réalisation d'audits ou de diagnostics en insistant sur la nécessité de mettre aux normes les équipements informatiques sous prétexte de l'arrivée de la fibre.

Il convient avant tout de rester vigilant, de ne pas donner suite à ce type de sollicitation et de ne pas répondre aux propositions.

Le passage à la fibre optique, quand elle sera disponible, ne changera rien et n'affectera aucun appareil existant.

En cas de doute, pas de précipitation, contactez vos opérateurs d'accès à internet ou le Syndicat.

LA QUESTION

Qu'est-ce qu'une zone blanche ?

La notion de "zone blanche" évoque deux sujets très différents en fonction du contexte :

1- Les zones blanches en téléphonie mobile :

Il s'agit de secteurs géographiques dans lesquels on ne capte aucun réseau mobile.

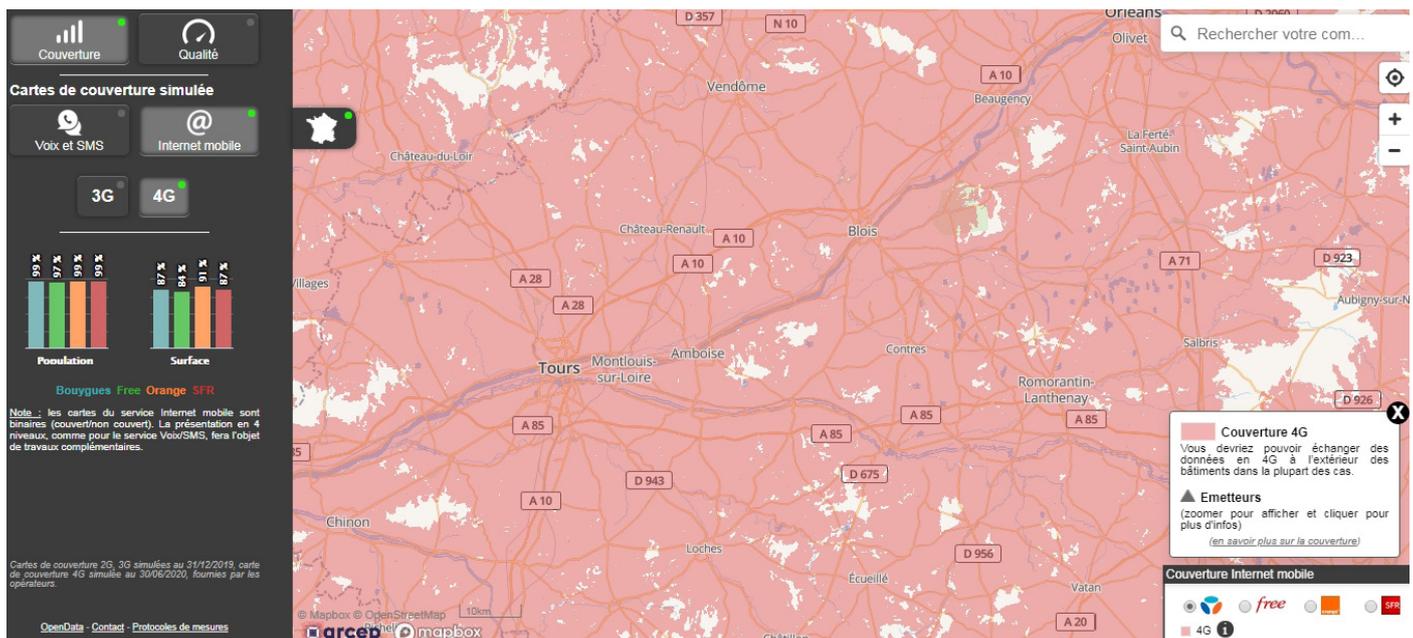
Il reste bien entendu des secteurs concernés sur nos départements mais le New Deal Mobile participe à sa résorption.

De nombreuses informations sont disponibles sur le site de l'Arcep, l'autorité de régulation des télécoms :

<https://www.arcep.fr/cartes-et-donnees/tableau-de-bord-du-new-deal-mobile.html>

La notion de "zone grise" apparaît désormais : il s'agit de secteurs pour lesquels on reçoit le signal d'un seul opérateur.

Les cartes de couverture théoriques sont présentes sur un site dédié de l'Arcep : <https://www.monreseauemobile.fr/>



2- Les zones blanches pour la réception d'Internet :

Ce sont des zones où il n'y a pas de Haut Débit c'est-à-dire pas d'ADSL.

En France, le Haut Débit est compris entre 512 kilobits et 30 mégabits par seconde. Au delà et quand le débit est supérieur à 30 Mbit/s, on parle de Très Haut Débit. La notion de "bon Haut Débit" est apparue pour désigner les débits supérieurs à 8 Mbit/s.

Une solution en attendant la fibre

Le dispositif "Passport Inclusion Numérique" géré par le Syndicat vise d'ailleurs l'accès pour tous à ce "bon Haut Débit".

Plus d'information sur :

www.valdeloirenumerique.fr/comprendre-le-haut-debit/inclusion-numerique/

Beaucoup de communes sur notre territoire disposent du Haut Débit voire du Très Haut Débit (>30 Mbit/s) :

- soit grâce à l'initiative privée (fibrage par Orange des centraux téléphoniques ou démarrage des déploiements fibre sur les zones AMII),
- soit grâce à l'action des collectivités (opérations de montées en débit financées par les collectivités ou arrivée des premières offres fibre pour certains secteurs).

PASSEPORT INCLUSION NUMÉRIQUE

Permettre l'accès au haut débit est une priorité

COMMENT SAVOIR SI LA SUBVENTION ?

Vous êtes éligible si :

1. Vous ne disposez pas d'un débit supérieur à **au moins 8 Mbit/s** et n'en avez pas prévu
2. L'adresse géographique se situe sur le territoire d'intervention du SMO (non zone AMII).
3. Vous n'avez pas bénéficié d'un dispositif de soutien financier dans le passé.

QUELLES SONT LES TECHNOLOGIES DISPONIBLES ?

Tous solutions d'attente peuvent être envisagées. Il faut respecter les offres des opérateurs et faire appel au prestataire de son choix pour réaliser l'installation. (cf annexe)

→ La solution câblée.
→ La solution radio (disponible uniquement pour l'Indre et la Loire).
→ La solution 4G fixe.

TEST DE DÉBIT

Vous pouvez réaliser vous-même à domicile un test de débit en utilisant votre ligne fixe ou utiliser les outils gratuits disponibles en ligne : www.valdeloirenumerique.fr (à ne pas utiliser) ou www.valdeloirenumerique.fr (à ne pas utiliser).

Pour valider votre connexion 4G ou un smartphone, vous pouvez aussi utiliser www.valdeloirenumerique.fr (à ne pas utiliser) ou www.valdeloirenumerique.fr (à ne pas utiliser).

QUEL EST LE MONTANT DE LA DEMANDE ?

- 450 € maximum
- au-delà des dépenses engagées et sur présentation des justificatifs et preuve d'investissement

COMMENT FAIRE LA DEMANDE ?

1. Contacter le prestataire d'intervention de votre SMO.
2. Remplir le formulaire de demande d'éligibilité sur www.valdeloirenumerique.fr.
3. Après accord du SMO, passer à l'étape de la demande.
4. Une fois l'installation réalisée, envoyer au SMO le formulaire de demande de subvention (document rempli avec les justificatifs).
5. Le SMO procédera aux versements de la subvention (ajustement par versement).

COMMENT CONTACTER LE SMO ET FAIRE MES DEMANDES ?

Les demandes de haut débit peuvent être envoyées, via internet, mais vous pouvez si besoin choisir de les envoyer en papier.

→ En ligne sur le site : www.valdeloirenumerique.fr

→ Par mail : passport@valdeloirenumerique.fr

→ Par courrier : Syndicat Inter-Communal Val de Loire Numérique 88000 de la République Place de la République 41000 BLOIS

→ Par téléphone : 02 54 59 44 29 du lundi au vendredi, 9h 00h - 17h 00h

Consultez le SMO Val de Loire Numérique - contact@valdeloirenumerique.fr - Tél. 02 54 59 44 29 - www.valdeloirenumerique.fr - Retrouvez nous sur Facebook et Twitter

EN BREF



41 /// 8 OCTOBRE /// SAINT-JEAN-FROIDMENTEL ET BRÉVAINVILLE
CC PERCHE ET HAUT VENDÔMOIS

Contrôle qualité des premiers raccordements clients au niveau de l'armoire et des PBO.



37 /// 9 OCTOBRE /// LA-VILLE-AUX-DAMES
CC TOURAINE EST-VALLÉES

Contrôle des raccordements clients aériens sur des points de branchement optique, rue Bernadette Delprat.



41 /// 12 OCTOBRE /// MAZANGÉ
CA TERRITOIRES VENDÔMOIS

Suivi de la réalisation d'un raccordement client par la société Elcare du groupe Spie qui intervient en sous-traitance de Val de Loire Fibre.

37 /// 14 OCTOBRE /// VEIGNÉ
CC TOURAINE VALLÉE DE L'INDRE

Contrôle d'un chantier de réalisation des soudures optiques dans l'armoire de rue située rue de Bel Air.



41 /// 15 OCTOBRE /// NOUAN-LE-FUZELIER
CC CŒUR DE SOLOGNE

Le Syndicat contrôlait différentes études d'avant-projet qui concernent la desserte du périmètre communal. Il s'agit des premières esquisses du réseau fibre.

37 /// 21 OCTOBRE /// NEUVILLE-SUR-BRENNE
CC CASTELRENAUDAIS

Contrôle d'un raccordement final par le Syndicat (installation de la prise optique chez un nouvel abonné).



EN BREF



41 /// 21 OCTOBRE /// SELLES-SUR-CHER
CC VAL DE CHER-CONTROIS

Le Syndicat assistait à des opérations de recette qui doivent permettre l'ouverture commerciale des premières prises sur la commune.

37 /// 22 OCTOBRE /// NOUÂTRE
CC TOURAINE VAL DE VIENNE

Contrôle des soudures optiques dans les tiroirs de distribution de l'armoire de rue.



37 /// 26 OCTOBRE /// SAINT-PATERNE-RACAN
CC GÂTINE ET CHOISILLES - PAYS DE RACAN

Vérification de la bonne installation mécanique d'une armoire de rue nouvellement posée.



37 /// 28 OCTOBRE /// CHINON
CC CHINON VIENNE ET LOIRE

Contrôle d'un chantier de soudures, avenue François Mitterrand.



37 /// 28 OCTOBRE /// BOURGUEIL
CC TOURAINE OUEST VAL DE LOIRE

Visite et contrôle des travaux en cours au NRO en prévision de l'ouverture commerciale.



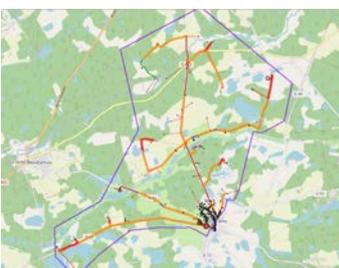
37 /// 6 NOVEMBRE /// SAINT-RÈGLE
CC VAL D'AMBOISE

Contrôle de la pose et de l'étiquetage de points de branchement aérien.



41 /// 10 NOVEMBRE /// SAINT-VIÂTRE
CC SOLOGNE DES ÉTANGS

Présentation des études APS pour la coordination des enfouissements communaux.



EN BREF

41 /// 13 NOVEMBRE /// VALENCISSE
CA AGGLOPOLYS

Contrôle des premiers raccordements clients au niveau de l'armoire.



41 /// 18 NOVEMBRE /// SUÈVRES / COUR-SUR-LOIRE / MER
CC BEAUCE VAL DE LOIRE

Vérification des travaux d'installation de nouvelles armoires de rue "SRO" récemment mises en place par Herras.



Suèvres



Cour-sur-Loire



Mer

37 /// 19 NOVEMBRE /// PERRUSSON
CC LOCHES SUD TOURAINE

Contrôle de l'armoire de rue en centre-bourg à l'occasion du démarrage des travaux de tirage de câble.



41 /// 19 NOVEMBRE /// SALBRIS
CC SOLOGNE DES RIVIÈRES

Le Syndicat assistait à de nouvelles opérations de recette qui doivent permettre l'ouverture commerciale des premières prises sur la commune début 2021.

37 /// 23 NOVEMBRE /// BLÉRÉ
CC BLÉRÉ VAL DE CHER

Contrôle d'une étude APD (Avant-Projet Définitif) reçue par le Syndicat (plan de distribution finale de la fibre en centre-ville).



EN BREF



Contrôle au niveau de l'armoire.

41 /// 23 NOVEMBRE /// MONDOUBLEAU
CC COLLINES DU PERCHE

Vérification des travaux d'installation du SRO et du câblage du réseau de transport.



Contrôle au niveau du PBO.

37 /// 25 NOVEMBRE /// ESVRES
CC TOURAIN VALLÉE DE L'INDRE

Déplacement terrain avec la municipalité et la société Circet pour vérifier l'implantation de 4 nouvelles armoires de rue.



41 /// 26 NOVEMBRE /// BILLY
CC ROMORANTINAI ET MONESTOIS

Tirage de câble de distribution en souterrain par la technique du portage à l'air et pose d'un PB (Point de Branchement) en souterrain.

41 /// 26 NOVEMBRE /// MONT-PRÈS CHAMBORD
CC GRAND CHAMBORD

Travaux de génie civil pour l'installation d'une armoire de rue le long de la route de Blois.



 VAL
DE LOIRE
NUMÉRIQUE

02 54 58 44 39

contact@valdeloirenumerique.fr

WWW.VALDELOIRENUMERIQUE.FR



Syndicat Mixte Ouvert
Val de Loire Numérique
Hôtel du Département
Place de la République
41020 BLOIS Cedex

